Un concert de la musique du 43me régiment d'infanterie au profit du Bureau de bienfaisance de Croix

LA RÉCEPTION A L'HÔTEL DE VILLE
Au premier rang (au centre), M. MONTOIS, adjoint au maire, ayant à sa droite les COMMANDANTS MADELINE *et* BOITIAUX *et à sa gauche le* LIEUTENANT-COLONEL ROBYN *et* M. VANDENAS, *adjoint au maire* (Ph. J. de Rx.)

Venue à Croix pour donner un concert au profit du Bureau de bienfaisance et du foyer du soldat du régiment, la musique du 43me régiment d'infanterie a été reçue jeudi vers 18 h., à la mairie au nom de la municipalité, par MM. Montois et Vandenas, adjoints au maire, entourés de nombreux conseillers. On notait la présence de M. et Mme Norman-Crothers, du capitaine Leroy, commandant le compagnie du 43me, en cantonnement à Croix, H. Roupain, ordonnateur du bureau de bienfaisance, etc...

M. Montois souhaita la bienvenue à la musique et la félicita pour l'œuvre qu'elle venait accomplir.

Le commandant Madeline, au nom du colonel du 43me, remercia la municipalité de la réception et se dit heureux d'apporter le concours de la musique régimentaire.

Le lieutenant colonel Robyn, au nom du cercle militaire de Roubaix, salua l'armée.

Un vin d'honneur fut servi au cours de la cérémonie.

Attirant la curiosité de nombreux Croisiens qui s'étaient rassemblés sur son passage, la musique se rendit au cimetière. Dans le quartier réservé aux soldats de Croix tués au cours de la guerre, le lieutenant colonel Robyn déposa une gerbe de fleurs. Au cimetière anglais, le commandant Boitiaux, du cercle militaire, accomplit le même geste, tandis que chaque fois, la clique du 43me exécutait le « Salut aux morts ».

La dernière visite fut pour le monument aux morts au pied duquel le commandant Madeline déposa une gerbe. L'exécution de la « Marseillaise » termina cette cérémonie.

Au cours de la soirée, dans la salle des fêtes que remplissait une assistance nombreuse, se déroula un magnifique concert, dont chaque morceau fut salué par de chaleureux applaudissements.

Le paiement des secours aux chômeurs

Le paiement des allocations aux chômeurs aura lieu demain samedi 6 mai, rue de l'Ermitage, dans l'ordre suivant: 9 h., nos 1 à 4.975; 9 h. 20, 4.976 à 9.162; 9 h. 40, 9.163 à 12.673; 10 h., 12.674 à 15.659; 10 h. 20, 15.660 à 18.301; 10 h. 40, 18.302 à 21.117; 11 h., 21.118 à 23.443; 11 h. 20, 23.444 à la fin.

Si vous avez à vendre des vieux bijoux, montres, diamants, vieux dentiers, monnaies, etc., n'hésitez pas, allez directement à la BIJOUTERIE
OR MASQUELIE Argent
47, Grande-Rue - ROUBAIX
La plus importante maison spécialisée dans les ACHATS d'OR et d'ARGENT. Là seul, vous serez certain d'obtenir le maximum de prix pour tous vos bijoux.
PENDANT LA FOIRE
10 % de RABAIS
sur toutes nos marchandises. Profitez-en

TROP DE TAPAGE. — Ayant trop caressé la dive bouteille, mercredi soir, M. Eloi Doucerin, 37 ans, électricien, domicilié 246, rue de l'Epeule, cour Dalluin, 9, se laissa aller à des gestes inconsidérés dont sa famille eut la première à souffrir.

Il passa la nuit au poste central de police. Il aura à répondre du tapage qu'il a causé.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES OFFICIERS DE RÉSERVE DE L'INFANTERIE. — Aujourd'hui vendredi 5 mai, exercice sur le terrain à Linselles. Rendez-vous à 18 h. 10 au monument aux morts de Roubaix ; départ à 18 h. 20. Instructeurs : le commandant Bataille et le capitaine Derreumaux.

En cas de mauvais temps, cet exercice serait remplacé par une séance en salle à la Chambre de Commerce, rue de l'Hôtel-de-Ville.

AMICALE DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAITRISE DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE ROUBAIX ET SES CANTONS. — Dimanche 7, de 10 h. à 12 h., réunion mensuelle, « Café des Orphéonistes », 125, rue de la Gare : cotisations, paiement des retraites du mois d'avril 1939 à 56 membres, primes de naissances, primes à la communion solennelle, allocations maladies diverses, prestations des Assurances sociales aux ayants-droit ; caisse 31 : inscription des nouveaux membres, remise des nouveaux livrets statuts 1939.

De 11 h. à 12 h., le secrétaire sera à la disposition des membres pour tous renseignements.

ECOLES DE PERFECTIONNEMENT DES S.O.R. DU 509me R.C.C. — Les prochaines séances sont fixées aux dates ci-après :

S.O.R. Roubaix : le 7 mai, de 10 h. à 16 h., caserne Joyeuse (Maubeuge).

Candidats au brevet de chef de section : le 7 mai, de 9 h. 30 à 11 h. 30, caserne Joyeuse (Maubeuge).

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES S.O.R. TELEGRAPHISTES. — Salle des E. P.S.O.R., 3, rue Carnot, Tourcoing, séance normale, ce vendredi, à 19 h. 15.

76me SECTION DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Ce vendredi 5, à 20 h., à la Rotonde, réunion mensuelle.

UNION DES COMMERÇANTS DE LA RÉGION DU NORD. — Permanence ce vendredi, de 14 h. à 15 h., 13, rue du Pays, pour tous renseignements.

AMICALE PAUL-BERT. — Inscriptions et renseignements pour la fête fédérale du 11 juin à Lille, le dimanche, de 9 h. à midi, au cercle. Dimanche, début du tournoi de boules réservé aux amicalistes de Paul-Bert, première rencontre à 9 h. 30.

GRANDE FANFARE. — Ce vendredi 5, à 20 h., répétition générale. Ouverture du tournoi des jeux.

FANFARE DELATTRE. — Répétition ce vendredi 5, à 20 h. 15.

SOCIÉTÉ CHORALE « UNION DES TRAVAILLEURS ». — Répétition générale ce vendredi 5, à 20 h.

CHORALE St-MARTIN. — Ce vendredi 5, à 19 h., répétition générale au siège, 35, rue du Vieil-Abreuvoir.

OUI... MAIS !!
BOUSQUET, EXPERT, ACHÈTE
PLUS CHER QU'AILLEURS
BIJOUX -- OR -- ARGENT
42, rue de la Vigne, à ROUBAIX
49499

ROLLMOPS
CHARLES SIMON

CROIX

Mort de Sœur Marie de Saint-Xavier

Nous avons appris avec regret la mort de Sœur Marie de Saint-Xavier, née Olympe Jean, conseillère générale des Petites Sœurs de l'ouvrier, décédée à l'âge de 82 ans, dans sa cinquante-quatrième année de vie religieuse.

Originaire de la Somme, Sœur Marie de Saint-Xavier se dévouait à Croix, depuis treize ans, auprès des familles pauvres et des malades.

Ses funérailles auront lieu lundi 8 mai, à 9 h., en l'église Saint-Martin.

Nous exprimons à ses sœurs de la communauté nos chrétiennes condoléances.

La foire aux plaisirs de Saint-Martin

Une foire aux plaisirs aura lieu à Saint-Martin, le 25 juin. Tous les paroissiens sont invités à retenir cette date. Un programme très attrayant a été élaboré. Cette fête est organisée au profit des écoles.

WASQUEHAL

A L'UNION MUTUALISTE. — Les membres disponibles sont priés d'assister aux funérailles de M. Désiré Breuvart, membre de la société qui auront lieu demain samedi à Tourcoing. Assemblée à l'église du Sacré-Cœur, à 9 h.

EN DESCENDANT L'ESCALIER. — Occupé dans l'atelier de visite de l'usine Haunart, M. Emile Devadder, 59 ans, habitant 43, rue Jean-Jaurès à Croix s'est tordu le pied en descendant l'escalier de cette pièce. M. le docteur Swynghedauw lui a prescrit un arrêt de travail d'une quinzaine de jours.

BUREAUX DE LA MAIRIE. — A partir du lundi 8 mai, l'horaire d'ouverture au public des bureaux de la mairie, est modifié ainsi qu'il suit: les bureaux seront ouverts du lundi au vendredi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., et le samedi, de 9 h. à 13 h. Aucun service ne fonctionnera le samedi après-midi.

PAIEMENT DU RAPPEL D'ALLOCATION AUX CHOMEURS. — Le samedi 6 mai, à 9 h., salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour le Centre et à 14 h., salle annexe rue de Roubaix, pour le Capreau.

CAISSE « LA FAMILLE ». — Pour le Centre, le secrétariat, 18, rue Victor-Hugo sera ouvert demain samedi 6, de 16 h. à 19 h. pour le règlement des retraites et des prestations. Au Capreau, la permanence, 1, rue de Roubaix, sera ouverte dans les mêmes buts le même jour, de 19 à 20 h.

ÉCOLE DE PERFECTIONNEMENT DES S.O.R. DE CROIX-WASQUEHAL ET FLERS. — Le prochain cours aura lieu dimanche 7 mai, à 8 h. 45, sur le terrain de l'hippodrome du Croisé-Laroche à Marcq-en-Barœul. Rendez-vous à 8 h., salle des fêtes rue Jean-Macé, à Wasquehal.

Tous les sociétaires sont priés de revêtir leur uniforme afin de pouvoir manœuvrer avec la troupe mise à la disposition de l'école de perfectionnement.

AUX SYNDICATS LIBRES. — Ce vendredi, de 17 à 19 h., permanence au siège, café de « La Fraternelle », 28, rue de Flers pour le paiement des allocations de chômage. La permanence fonctionnera également samedi, de 14 à 17 h. pour tous renseignements et inscription des nouveaux adhérents.

LE MOUVEMENT DU CHOMAGE. — Pour la semaine écoulée du 24 au 30 avril, on comptait 259 chômeurs complets (207 hommes et 52 femmes) inscrits au fonds municipal de chômage de Wasquehal. Pour cette période de sept jours, le montant des secours alloués s'est élevé à 21.236 francs.

A L'HARMONIE « LA JEUNE FRANCE ». — La répétition générale aura lieu au siège, 8, rue Pasteur, ce soir vendredi, à 20 h. 15.

WATTRELOS

IL EST INTERDIT DE PHOTOGRAPHIER LES OUVRAGES FORTIFIÉS. — Le maire nous prie de rappeler qu'il est expressément interdit de photographier ou d'exécuter des dessins à main-levée des ouvrages fortifiés situés sur le territoire.

LA CIRCULATION DES VÉLOS SUR LES TROTTOIRS EST INTERDITE. — La circulation des vélos est interdite sur les trottoirs et les places publiques.

La police veillera spécialement à l'observation de cette interdiction, notamment à la Place de la République et à la Place Albert-Thomas.

SERVICE MUNICIPAL DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE. — Par suite de travaux à exécuter rue du Sapin-Vert, la distribution de l'eau sera interrompue dans le tronçon de cette artère compris entre le P.N. du chemin de fer et la place du Sapin-Vert, ainsi que dans les rues du Mont-à-Leux, du Tilleul, de l'Union et rues adjacentes, le vendredi 5 mai, de 10 à 15 h. Pour épargner des ennuis aux abonnés lors de la réouverture des vannes, il leur est recommandé, pendant la durée du travail, de maintenir fermés leurs robinets de puisage.

ASSOCIATION DES VIEUX TRAVAILLEURS WATTRELOSIENS. — Le bureau de renseignements sera fermé le dimanche 7 mai. Il est rappelé aux gagnants du jeu de 421 et 221, qu'ils peuvent retirer leur lot dès maintenant au siège, Café Lambrecht, 26, Grand'Place, Wattrelos.

AUX COMBATTANTS REPUBLICAINS. — Dimanche 7 mai, de 10 à 12 h., permanence au siège, 64, rue de Roubaix. Inscriptions pour le voyage d'Aubigny-au-Bac du 11 juin. Vendredi 12 mai, à 19 h. 30, réunion du comité.

AMICALE DU PLOUYS. — Dimanche 7, à 15 h., réunion mensuelle à l'école; jeux divers et tombola.

MUTILES ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Dimanche 7, réunion générale à 16 h., au siège, 26, rue Carnot.

A LA GAULOISE. — Le comité des jeunes se réunira au siège, café David, le dimanche 7, à 9 h. 30. Présence indispensable, questions importantes.

SECTION ARTISANALE WATTRELOSIENNE. — Ce vendredi 5, au siège, café Delcour, 22, Grand'place, à 18 h. 30, permanence; à 19 h., réunion des blanchisseuses; à 20 h., réunion du bureau.

RENAISSANCE CHORALE DE LA MARTINOIRE. — Ce vendredi 5, à 20 h., répétition générale au siège, café Deghin.

LANNOY

Les funérailles de M. David Thuilliez

Jeudi, à 9 h., en l'église Saint-Philippe, ont été célébrées, en présence d'une très nombreuse assistance, les funérailles de M. David Thuilliez, garde-receveur de l'octroi de la ville.

La levée du corps fut faite dans une chapelle ardente dressée dans l'église, par M. le chanoine Bailleux, doyen de Lannoy, qui célébra la messe.

En tête du convoi qui se rendit ensuite au cimetière, marchaient les membres du Conseil municipal, suivis par les porteurs de plaques et fleurs offertes par la ville et le personnel communal, par les gardes champêtres du canton, par la gendarmerie de Lannoy, par un groupe d'amis du disparu et par le personnel enseignant des écoles publiques.

M. Henri Serrurier, garde de Toufflers, portait épinglées sur un coussin, les décorations de M. Thuilliez : médaille militaire et médaille d'honneur de la police.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Auguste Piat, maire ; Jean Leman, secrétaire de la mairie ; Archange Vosdey, garde champêtre de Leers, président de l'Amicale des gardes du canton et le gendarme Dubois, tandis que les gardes du canton formaient une escorte d'honneur autour du corbillard.

Le deuil était conduit par M. Aimé Danel, beau-frère du défunt, qu'accompagnaient les jeunes Francis et Edgard Delrue, petits-fils de M. Thuilliez.

Puis venaient le chef Duval et les gendarmes Lerouge et Pépin, de la brigade de Lannoy.

Dans l'assistance on remarquait: MM. Jules Delesalle, maire d'Hem; Pierre Peers et Julien Leman, secrétaires de mairie à Lys et à Toufflers ; Edouard Dubois, président de la Mutuelle Nadaud de Roubaix ; Désiré Duhamel, président de la chorale St-Martin à Roubaix ; Masson, président de l'Harmonie des Anciens soldats musiciens de Roubaix ; Barbé, président de l'Harmonie municipale de Lys ; Deprat, ancien secrétaire de mairie de Leers ; Barrot, percepteur à Lannoy ; Audinet, receveur de l'enregistrement ; Foudriniez, receveur des Contributions indirectes ; Leleux, huissier ; Bauters, greffier de la Justice de paix et Carrière, greffier de la Justice de paix de Cysoing ; Mory, notaire à Lannoy ; MM. Delteure, receveur des postes ; Ausiot, ancien receveur; Bouquillon, ancien adjudant de gendarmerie ; Berger, directeur de l'école des garçons ; de nombreux industriels et les représentants de toutes les sociétés de la ville ; une délégation de gardes républicains en cantonnement à Lannoy et de la douane de la région.

Au cimetière, au seuil de la tombe, M. Decourselle, d'Ascq, au nom des gardes champêtres du canton et M. Piat, maire de Lannoy, rappelèrent le souvenir de M. Thuilliez, à qui ils adressèrent ensuite un émouvant adieu.

Après le congrès départemental de l'U.N.C.

Voici la liste des numéros gagnants de la tombola :

17.067	14.399	19.365	14.877	16.411	02.684	09.690
06.307	06.300	05.199	02.791	14.409	03.200	06.458
18.496	09.264	19.489	06.225	13.596	03.902	02.508
17.492	16.117	18.499	09.303	19.296	19.341	15.590
15.873	19.508	16.218	05.416	06.813	07.356	06.566
16.642	15.681	15.206	05.519	06.518	18.800	04.813
06.012	02.756	09.642	01.244	04.422	17.964	04.814
09.978	08.510	15.984	01.877	16.575	08.429	13.980
06.511	15.868	13.461	02.604	13.593	03.618	08.323
18.806	03.398	16.782	17.156	19.577	13.949	02.797
09.181	19.397	03.326	00.117	01.874	18.546	03.374
15.254	05.206	17.886	14.838	02.886	06.190	19.291
18.393	16.736	18.810	17.323	03.879	04.193	03.799
14.720	02.490	01.463	15.532	14.315	04.844	07.051
01.632						

Les lots seront distribués de 15 à 18 h., chez A. Tricoit, grand'Place, Lannoy. Les lots non réclamés dans un délai d'un mois resteront acquis à la Fraternelle des anciens combattants de Lannoy, Lys, Toufflers.

MUTUELLE-RETRAITE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Demain, samedi 6, de 14 h. à 16 h., au siège, recette des cotisations et paiement des coupons de pension échus en mai.

ORPHÉON MICHELET. — Répétition ce soir vendredi 5, à 20 h., à l'école.

HEM

FANFARE SAINT-CORNEILLE. — Samedi 5 mai, répétition générale à 19 h. Des ordres seront donnés pour la sortie du dimanche 7 mai, à Wattrelos.

HARMONIE MUNICIPALE. — Aujourd'hui vendredi 5, à 20 h., répétition générale au siège, salle du Tilleul.

LA BIBLIOTHÈQUE AMICALISTE sera ouverte le dimanche 6, de 11 h. à 12 h., à la salle des fêtes.

SÉANCES DE VACCINATIONS GRATUITES. — Le mardi 9: à 9 h., école Jules-Ferry; à 10 h. 30, école Paul-Bert; le mercredi 10: à 9 h., école Sainte-Thérèse; le vendredi 12: à 9 h., école Pasteur; à 10 h., école N.-D. de Lourdes, et le mardi 16: à 9 h., école Victor-Hugo; à 10 h., école Saint-Corneille.

La vaccination antivariolique est obligatoire au cours de la 1re année de la vie ainsi que la revaccination au cours de la 11me et de la 21me année.

Les assujettis qui ne se présenteront pas aux séances gratuites, devront fournir en mairie un certificat de vaccine.

ASCQ

S. Em. le cardinal Liénart est venu donner la confirmation

Accompagné de M. le vicaire général Bouchendomme, S. Em. le cardinal est arrivé jeudi, vers 9 h. 30, à Ascq, dont les habitations avaient été pavoisées pour la circonstance.

Dès l'entrée de la commune, des cavaliers escortèrent le cardinal jusqu'à l'église.

Son Eminence administra le sacrement de confirmation aux enfants des communes de Baisieux, Camphin, Chéreng, Forest, Anstaing, Willems, Annappes et Ascq.

M. le vicaire général interrogea les enfants, puis Son Eminence parla du sacrement de confirmation.

Après la cérémonie, il se rendit processionnellement au presbytère, entre deux haies de jeunes communiants.

SECRÉTARIAT DES FAMILLES. — Permanence demain samedi 6 à la mairie, de 9 h. 30 à 11 h.: renseignements gratuits sur questions juridiques, loyers, lois d'assistance, impôts, pensions alimentaires, naturalisation, etc...

WILLEMS

OUVERTURE DE LA MAIRIE. — A compter du 7 mai, la mairie sera ouverte au public le dimanche, de 9 h. 45 à 10 h. 15 pour l'état civil et les affaires très urgentes.

CYSOING

Le cardinal Liénart est venu administrer le sacrement de confirmation

S. Em. le cardinal Liénart est venu à Cysoing, jeudi à 11 h., pour administrer le sacrement de confirmation aux enfants des communes de Cysoing et des environs. Il était accompagné de M. le vicaire général Bouchendomme. Il fut reçu au presbytère par M. le chanoine Vandermarlière, doyen, puis se rendit processionnellement à l'église où les enfants étaient réunis.

M. le vicaire général posa quelques questions aux enfants et avant de conférer le sacrement, Son Eminence prononça une paternelle allocution.

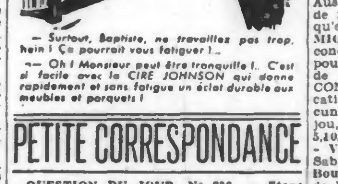
— Surtout, Baptiste, ne travaillez pas trop, hein ! Ça pourrait vous fatiguer !...
— Oh ! Monsieur peut être tranquille !... C'est si facile avec la CIRE JOHNSON qui donne rapidement et sans fatigue un éclat durable aux meubles et parquets !

PETITE CORRESPONDANCE

QUESTION DU JOUR, N° 236. — *Etant étranger et non muni d'une carte de travailleur, j'ai néanmoins réussi à être embauché dans une entreprise. Sur l'intervention de l'inspecteur du travail, mon employeur me congédie. Puis-je lui réclamer mes congés payés et une indemnité de préavis ?*

RÉPONSE. — *Non. D'après la jurisprudence, en effet, les dispositions du Code du travail relatives à l'emploi des salariés étrangers, sont d'ordre public et, en conséquence un contrat de travail passé en fraude des dites prescriptions (l'ouvrier n'ayant pas de carte de travailleur) est nul comme ayant un objet illicite.*

Il s'en suit que ce contrat nul ne peut produire aucun effet de droit et ne peut en particulier permettre à l'ouvrier en question de réclamer la protection des lois réglementant le contrat de travail. Cet ouvrier ne peut donc obtenir d'indemnités de congés payés, d'indemnités de préavis ou d'indemnités pour rupture abusive. (Dans ce sens, un arrêt de la Cour de cassation, en date du 23 mars 1938 et un jugement du juge de paix de Sézanne du 4 juin 1938).

— Adolphine. — 57 fr. 60, s'il s'agit de locataires entrés dans les locaux avant le 1er janvier 1938 ; 72 francs, s'il s'agit de nouveaux locataires. —— Etudiant, classe 39. — Approximativement, il y à Roubaix 1.130 cours, courées et impasses formant un ensemble de 10.350 maisons. Roubaix comprend à peu près 31.700 maisons. —— Angelus, 22. — Vous devez payer 17 francs par mois de contribution nationale. —— Une coquette aux yeux bleus. — Oui, et vous n'avez aucun moyen de résister à ce congé. Ceci vous prouve l'intérêt qu'il peut y avoir dans ce cas à signer un bail. —— Bon, mais pas bête. — Vous ne devez subir aucune retenue, puisque vous êtes assuré social gagnant moins de 10.000 francs par an et que votre salaire mensuel, moins 10 %, est inférieur à 704 francs (voir le barème officiel). —— Alexandre de La Mothe. — Les formalités doivent être accomplies par le créancier, qui doit avancer les frais, mais c'est le débiteur qui en supporte en définitive la charge, à moins qu'il n'en ait été convenu autrement. —— Marie-Joseph. — Vous pourriez lui envoyer un commandement de payer par huissier. En cas d'insuccès, vous pourrez l'appeler devant le juge de paix. L'enregistrement du titre en question ne sera nécessaire qu'au moment de la présentation en justice, si besoin est. —— Une ignorante. — 1°) Contre l'organisation communiste. 2°) Nous avons entendu dire que le safran était parfois employé à cet usage. 3°) 31, quai Voltaire, à Paris. —— Prospérine. — Non, si les dépenses n'atteignent pas 10.000 francs. —— José. — 1°) Oui. 2°) Oui, à Turgot ; il n'est jamais trop tard pour bien faire. —— C.V.G.D. — 1°) Il faut attendre les décrets d'application pour être fixé. 2°) Bien que le décret en question ne soit pas encore paru, il semble en effet qu'elle doive être ajoutée au total comme vous l'indiquez. Nous répondons toujours par le journal et jamais directement. —— Henriette, 45. — Il nous est impossible de vous éclairer sans connaître le texte exact et complet de la décision de la dite commission. —— Mikado. — Vous pouvez écrire à la direction pour demander un rendez-vous en exposant l'objet de votre visite. —— Sans peur. — La carte de réduction sur les chemins de fer suffit dans tous les cas. —— Etoile du matin. — 1°) Oui, sauf si étant étranger, vous n'avez qu'une carte de travailleur. 2°) Oui, à la condition de faire mettre votre carte en règle. —— Marie-Pierre, 100. — 1°) Il faut évidemment passer par un notaire. 2°) Oui. 3°) Elle aurait dû être enregistrée. 4°) Oui. —— Kulo. — Vous n'y avez pas droit.

Tourcoing

Aujourd'hui, vendredi 5 mai :

Hôtel de Ville: 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.
Bains: 9 h. à 11 h. 30 et 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque communale : de 9 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h.
Bibliothèque catholique : 9 h. à 10 h. 30.
Bibliothèque populaire : 14 h. à 18 h.
Consulat de Belgique : 8 h. à 13 h.
Marché au Blanc-Seau : 8 h. à 13 h.
Pharmacien de garde la nuit : M. Deberdt, 50, rue du Tilleul.

Les embellissements de la ville

Depuis quelques années, et surtout ces derniers temps, la «politique de la fleur» a pris une place importante dans le programme d'urbanisme, et on a vu se créer de tous côtés, de petits jardins, des parcs, des parterres destinés à rendre la ville, plus agréable et plus gaie.

Les efforts de l'administration municipale, sont constants et deux nouveaux endroits viennent de recevoir les soins compétents du sympathique jardinier-chef de Tourcoing, M. Lasser.

Aux abords de l'église Saint-Louis, naissent maintenant des coins de verdure coupés d'arbustes, enclos dans un grillage du plus bel effet. Avant peu de temps, l'église Sainte-Anne sera, elle aussi entourée d'un gracieux parterre de verdure.

Nous aurions voulu que profitant des travaux entrepris, l'administration municipale fit procéder au repavement ou tout au moins, à une réfection du sol de la place Sainte-Anne. Mais, il paraît que les finances municipales ne permettent pas, pour le moment, un tel effort. Et il faudra attendre.

Et puisque nous parlons d'embellissement, signalons cette lèpre qui enlaidit la maison communale: les trois grandes portes d'entrée de la place V.-Hassebroucq.

Jadis, ces portes, qui sont en chêne, gardaient leur jolie couleur naturelle, sur laquelle on se contentait périodiquement de passer du vernis. Mais un beau jour, un génie, mal inspiré, passa sur ces portes, une horrible couleur sombre, digne de portes de prisons. Il est grand temps que l'entrée de la mairie redevienne digne et propre.

Nous signalons de même l'hôtel des sapeurs-pompiers, dont les murs extérieurs sont dans un état déplorable.

NOTRE RÉGION A HEUREUSEMENT CONSERVÉ LA TRADITION DES RÉUNIONS DE FAMILLE

à l'occasion des Premières Communions. Aussi, à la veille de cette solennité, il est de notre devoir de signaler aux familles qu'elles trouveront à la SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE, 5, rue des Anges, aux meilleures conditions, tout ce dont elles ont besoin pour leur réception, un choix très varié de BOITES et DRAGÉES, BISCUITS, CONSERVES, etc... Voici, à titre d'indication, quelques prix qui n'ont subi aucune augmentation : VINS BLANCS : Anjou, Coteau du Layon, 5,75. - Langoiran, 5,10. - Monbazillac, 4,85. - Sauternes, 6,85. - VINS ROUGES : Saint-Emilion, 4,60. - Sablonnerie, 5,05. - Saint-Estèphe, 6,25. - Bourgogne : Vin des Princes, 6,85. - Cotes de Beaune, 7,60. - Moulin-à-Vent, 8,85. - CHAMPAGNES : Veuve Devaux, 14,00. - Marceaux, 15,10. - MOUSSEUX : depuis 6,10, etc...

Prix très intéressants des BEURRES : BEURRE FRAIS, sans sel, le demi-kilo, 11,90. - Demi-sel LEPELLETIER, 12,00. - Reprise des BONS LESIEUR, huile et savon, dans toutes les succursales.

Du 8 au 13 mai : Paiement des ristournes aux actions no 10.401 à 11.600. 49529d

Le quinzième anniversaire de la Fédération des amicales libres

Dimanche prochain, la Fédération des amicales de l'enseignement libre de Tourcoing et des cantons célébrera le quinzième anniversaire de sa fondation.

Nous avons eu l'occasion de dire à quelle impulsion avaient répondu les hardis pionniers qui fondèrent ce mouvement si important. L'enfant né il y a quinze ans est aujourd'hui un adulte bien formé. Ni les difficultés d'ordre intérieur, ni celles qui provenaient d'une trésorerie en perpétuelle indigence n'ont rebuté ceux qui, sous la direction de Mgr Leclercq, doyen de Saint-Christophe, et avec l'aide de M. l'abbé Liénart, son successeur, qui devait ensuite monter sur le siège épiscopal de Lille, s'attelèrent à une besogne parfois bien ingrate.

Aujourd'hui, quarante amicales, réunissant un nombre imposant de membres actifs, répartis à travers toutes les paroisses de la ville et des communes environnantes, contribuent pour une large part à la subsistance matérielle des écoles libres. Ce sont elles qui chaque année offrent aux élèves, lauréats du certificat d'études primaires, une excursion, comparable à celle que l'administration municipale — oubliant que l'argent de tous doit aller à tous — offre aux seuls enfants des écoles communales. Ce sont elles qui encouragent les maîtres de l'enseignement libre et soutiennent les familles, qui pour assurer à leurs enfants une éducation chrétienne, n'hésitent pas malgré la dureté des temps, à faire de gros sacrifices et à se priver parfois du nécessaire. Ce sont elles qui organisent, de concert avec le comité des écoles libres, la souscription annuelle qui permet l'entretien des écoles catholiques.

La Fédération, dirigée par un homme d'action, compte ne point faillir à cette besogne dont elle s'honore.

Pour marquer le quinzième anniversaire de sa fondation, la Fédération a organisé une journée d'études pour dimanche prochain. Une séance de travail aura lieu à 9 h. 30 au Foyer Notre-Dame et sera suivie d'une messe, à 11 h. 30, en l'église Notre-Dame. M. l'abbé Van Outryve, aumônier fédéral, prononcera l'allocution de circonstance. Un déjeuner en commun réunira ensuite les congressistes au Foyer.

Avis aux exploitants de moulins

Le « Journal Officiel » du 29 avril publie l'avis suivant :

Il est rappelé aux exploitants de moulins qu'en exécution de l'article 2 du décret-loi du 17 juin 1938, il ne peut être alloué de contingent de mouture qu'aux exploitants de moulins qui ont adhéré à la Caisse professionnelle de l'Industrie meunière et qui n'en ont pas été radiés pour inobservation des obligations statutaires.

La cotisation professionnelle à ladite caisse sera perçue sur les livraisons de farine, effectuées à dater du 1er mai 1939. Aux termes de l'article 33 des statuts de la caisse, cette cotisation est égale, pour le premier exercice financier se terminant au 31 décembre 1940, à 50 centimes par quintal de farine livré à la consommation humaine. Toutefois, elle est réduite à 10 centimes pour les moulins se livrant exclusivement à la mouture des blés de consommation familiale et à la condition que la quantité de farine livrée la dernière année ne soit pas supérieure à 2.000 quintaux,

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Douterluingne, 340, rue de la Croix-Rouge.

Le monument à la gloire de l'infanterie

Une journée nationale aura lieu, dimanche prochain, en vue de recueillir les fonds nécessaires pour l'érection d'un monument, à la gloire de l'infanterie française. Le monument de style très français sera élevé place du Trocadéro, à Paris. Autour de lui, on lira les phases caractéristiques de la vie de l'infanterie, ses dangers, ses angoisses, ses misères, inscrits dans les bas-reliefs. Sur un plan avancé, on rappellera les grandes batailles, qui furent de grandes victoires. Un bas-relief rappellera le front d'Orient, avec ses misères et ses maladies. Près d'un millier de figures seront représentées qui évoqueront l'effort gigantesque réalisé par le fantassin français, s'incrustant dans le sol pour le défendre et le libérer, et qui a souffert pendant quatre ans, pour la grandeur de la France et son rayonnement dans le monde.

Tourquennois, aidez par votre souscription, à la glorification du fantassin français. L'appel que nous lançons aujourd'hui, s'adresse à tous.

A vous, anciens combattants, qui avez souffert des heures d'angoisse, pour que vos enfants soient libres.

A vous, enfants, qui devez graver de manière impérissable, le souvenir de vos pères.

A vous, qui avez perdu dans la tourmente, un être aimé.

A vous, surtout qui, protégés dans votre vie, dans votre foyer, dans vos biens, devez une reconnaissance éternelle au fantassin.

Accueillez avec sympathie, les jeunes filles qui viendront vous offrir l'insigne de cette journée; soyez généreux et, si vous le pouvez, joignez-y une souscription particulière, que vous pouvez remettre au siège de la Fédération des combattants U.N.C., 43, rue du Haze. Compte courant postal: Lille 366.73.

Pour le bureau de la Fédération:
Pierre Tiberghien, président.

Les noces d'or de M. et Mme Deleu-Deryncк

Très prochainement, M. et Mme Deleu-Deryncк, qui habitent dans les appartements de la Bourgogne, célébreront leurs noces d'or. M. Deleu, est né à Courtrai, le 24 avril 1865 ; Mme Deleu, est originaire d'Halluin, où elle vit le jour, le

(Ph. J. de Rx.)
M. ET Mme DELEU-DERINCK

27 janvier 1864. Tous deux unirent leurs destinées à Tourcoing, en juin 1885 et, depuis cette époque, ils résident dans notre ville.

De leur union naquirent sept enfants, dont trois sont encore vivants ; l'un d'eux est un grand mutilé de guerre.

C'est le propre des gens calmes de n'avoir pas d'histoire. M. et Mme Deleu, n'ont pas d'histoire. Tout entière à ses devoirs de mère de famille, pendant que son mari gagnait à l'usine le pain quotidien, Mme Deleu a consacré toute son existence à l'éducation de ses enfants.

La date de la célébration de leurs noces d'or, n'est pas encore fixée. Les nombreux amis que comptent M. et Mme Deleu, profiteront de cette circonstance pour leur témoigner toute leur sympathie.

Nous adressons aux vénérés jubilaires nos vives félicitations.

Le syndicat des ouvriers des services municipaux vote un ordre du jour demandant la révision des traitements

Le Syndicat des services municipaux de Tourcoing, a tenu une réunion, au cours de laquelle un ordre du jour a été voté en protestation contre le refus opposé par la municipalité d'envisager une révision des traitements.

On sait qu'à la suite de la sentence arbitrale de M. Cahen-Salvador, le protocole d'accord fixe au 1er janvier et au 1er juillet de chaque année, l'étude de cette question suivant les variations du coût de la vie. Le syndicat prétend que cette formule n'exclut pas la possibilité d'examiner la révision des salaires, lorsque des circonstances imprévues bouleversent les données de l'accord. En parlant de circonstances imprévues, le syndicat entend faire allusion aux récents décrets-lois.

Il y a lieu de faire remarquer, du reste, que les trois municipalités de Lille, Roubaix et Tourcoing, ont refusé de s'aboucher avec les organisations syndicales à la commission paritaire.

Un beau geste des Combattants belges

La section locale des anciens combattants belges, soucieuse de participer largement à la souscription ouverte par la Confédération des belges de France, en vue d'offrir une escadrille à la France, lance un appel à ses membres ainsi qu'à toute la colonie belge de Tourcoing.

Des listes sont à la disposition des combattants au siège (permanence le dimanche), 59, rue Nationale, ou chez le trésorier, 23, rue du Tilleul, qui se chargera de faire parvenir les fonds au comité de Paris.

Aux prisonniers civils de guerre

L'assemblée générale de la section locale des prisonniers civils de guerre, aura lieu dimanche prochain, à 10 h., au café Parvacque, 14, rue de Tournai, sous la présidence de M. Louis Delplanque, président de l'Union nationale des prisonniers civils, et de M. le docteur Favier, président d'honneur de la section locale.

L'ordre du jour comporte notamment l'organisation du prochain congrès qui aura lieu dans notre ville. Une remise de médailles clôturera la réunion.

Au Cercle des officiers

Dimanche prochain, à l'Hippodrome des Flandres, à 14 h., sous la présidence de M. le général Harduin de Grosville, aura lieu le sixième concours d'estafettes-motocyclistes auquel participeront plus de cent concurrents. Les membres du cercle sont priés d'assister à cette fête militaire, au cours de laquelle se fera entendre la musique du 43e R. I.

GROUPE DES REMPLAÇANTS DE L'U.N.C. — Les membres sont priés d'assister aux funérailles de M. Deresmes, secrétaire-trésorier, samedi à 9 h., en l'église du Sacré-Cœur, à Mouvaux. Réunion à la maison mortuaire, 78, rue du Château, à Mouvaux, à 8 h. 45.

COMBATTANTS BELGES. — Dimanche prochain, réunion du comité à 10 h. ; se munir de sa carte d'identité. De service, MM. Degroote et Allart.

PREVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche prochain, à 9 h. 30, au siège, café de l'Hôtel-de-Ville, assemblée générale extraordinaire et vote des modifications aux statuts (art. 23 et 27) ; élection du conseil d'administration ; à 10 h., permanence pour les recettes et inscriptions.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES S.O.R. TELEGRAPHISTES. — Ce vendredi, à 19 h. 15, séance, rue Carnot.

AMICALE COLBERT. — Ce vendredi, à 19 h., réunion de commission au foyer, entrée 7, rue du Printemps. Dimanche prochain, foyer ouvert de 10 h. 30 à midi. Philharmonie, répétition générale à 10 h. Compagnie dramatique, réunion à 10 h. 30. Tir, entraînement de 10 h. 30 à midi, au stand de la Fédération.

CAISSE D'EPARGNE ETABLIE CHEZ DUFOURMONT (rue de Roncq). — Demain samedi, réunion générale, à 19 h.

COMITE MONARCHISTE. — Le Comité monarchiste nous prie d'insérer : « Une réunion d'information aura lieu ce vendredi, à 20 h. 30, au siège, 1, place Victor-Hassebroucq. Les sympathisants et les auditeurs de M. Latoud y sont invités.

COMITE DES FETES DES QUARTIERS DES FRANCS, DU CLINQUET ET DU BEAU-SEJOUR. — Réunion des membres de la commission, dimanche prochain, à 8 h. 15, rue Chevreul, 15, pour la photo.

CERCLE NOTRE-DAME. — Demain samedi première sortie pédestre de la section Guynemer, avant le grand voyage des Pyrénées. Départ du Foyer à 15 h., avec équipement complet, couverture, coucher en grange et souper froid en commun ; retour dimanche, vers 19 h. Trajet : en Mongy jusque Lille, et Lille-Seclin-Phalempin à pied.

AMICALE DE L'ECOLE LIBRE DE LA RUE INGRES. — Les amicalistes sont priés d'assister à l'assemblée générale de la Fédération des Amicales de l'Enseignement libre de Tourcoing et de ses cantons, qui se tiendra dimanche prochain, au Foyer Notre-Dame, ainsi qu'à la masse de 11 h. 30 en l'église Notre-Dame.

PARTI SOCIAL FRANÇAIS. — Dimanche prochain, à 16 h., au Cercle Mermoz, 23, rue de Gand, fête de famille, avec le concours de la Symphonie du Cercle ; des clowns « Les Frères Jovanie » ; combats de boxe, jeux de cartes. Tombola surprise.

AMICALE DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAITRISE DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE TOURCOING ET DE SES CANTONS. — Le dimanche 7, de 10 h. à 12 h., réunion mensuelle au siège social, Café des Sports, 1, avenue Gustave-Dron : Cotisations, paiement des retraites du mois d'avril 1939, à 41 membres ; primes de naissances, primes à la communion solennelle ; allocations maladies diverses ; prestations des Assurances sociales aux ayants droit ; Caisse 31 : inscription des nouveaux membres ; remise des nouveaux livrets statuts 1939.

De 10 h. à 11 h., le Secrétaire sera à la disposition des membres pour tous renseignements.

Ce vendredi 5, réunion du Conseil d'administration, à 19 h., au Café des Sports, 1, avenue Gustave-Dron.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce vendredi, à 20 h., répétition générale.

CERCLE ORPHEONIQUE « L'AMITIÉ », BLANC-SEAU. — Ce soir, vendredi 5, assemblée générale ; dernières dispositions à prendre pour les funérailles de M. Joseph Deresmes, président d'honneur du Cercle.

LA MUSE DES TRAVAILLEURS DU BLANC-SEAU. — Ce vendredi 5, à 19 h. 30, répétition générale.

CHORALE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Ce vendredi, à 20 h., répétition générale.

CHORALE NOTRE-DAME DE LOURDES. — Ce vendredi, à 20 h., répétition générale à l'église.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-JOSEPH (Croix-Rouge). — Ce vendredi 5, pas de répétition.

EMPRUNT 5 % AMORTISSABLE net de tous impôts, émis à 98 %. Souscrivez en espèces. Convertissez vos bons de Défense nationale. — COMPTOIR DE CHANGE DESSEAUX, 10, Place de la République, Tourcoing (Tél. 906). 000

MOUVAUX

CAISSE D'EPARGNE. — Ouverte demain samedi 6, de 14 à 15 h. 30, à la mairie, rue Galliéni, 1er étage, pour toutes opérations. Administrateur de service, M. Kléber Maifait.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE rue Galliéni 29, sont ouverts au public tous les jours de 9 h. à midi et de 14 à 17 h., sauf le samedi, où ils sont fermés à midi (semaine anglaise).

HARMONIE MUNICIPALE. — Il est rappelé aux jeunes gens désireux d'apprendre le tambour ou le clairon que des cours fonctionnent au siège, café de l'Harmonie, tous

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du vendredi 5 mai 1939. — N° 12. *

Quand il quitta la portière pour s'asseoir sur la banquette de son compartiment, Pierre trouva l'autre voyageur aux prises avec le ventilateur.

— Sur cette maudite ligne, rien ne marche jamais, grommelait l'autre. Une fournaise ce train ! Mais vous êtes nouveau dans le pays, ça se voit à votre teint. Dans quelques semaines, vous supporterez moins facilement la chaleur.

— J'aurais cru le contraire, répondit Marsolier.

— Non, plus on va, plus on souffre... Ah ! il faut avoir des raisons sérieuses pour vivre dans ce pays ! Vous allez jusqu'à Meskené ?

— Oui, fit Marsolier sans enthousiasme, car il pensait que la prudence lui commandait de ne pas se livrer trop facilement.

— Et plus loin, après, sans doute ?

— Beaucoup plus loin... Je compte gagner l'Irak.

— En suivant l'Euphrate, probablement ?

— Non, par le désert.

Le voyageur émit un sifflement admiratif.

— Pour un débutant ! dit-il. Je fais le voyage tous les mois, moi. Oui, je m'occupe de mines de sel. En ce moment, je travaille les environs de Palmyre.

— Et vous exploitez vous-même ?

— Ah ! pour cela non ! Exploiter, dans ce pays-ci, avec le personnel qu'on peut trouver ! Autant vaudrait le bagne. Je prospecte seulement. Quand j'ai trouvé un filon, je me fais donner un périmètre, je vends ma concession et je cherche ailleurs... Vous venez de Paris ?

— En ligne droite.

— Paris ! J'en suis. Je suis né rue Victor-Massé, à Montmartre. Oh ! encore trois ou quatre ans de ce boulot-là et j'y retourne...

— Vous êtes en Syrie depuis longtemps ?

— Depuis l'occupation... Misère ! J'aurais fait fortune depuis longtemps si l'administration ne mettait pas de bâtons dans les roues. Le sel, vous le pensez bien, c'est de faible rapport et au lieu de m'enrichir, je végète. Ce qui serait intéressant, c'est le pétrole.

Ingénument, Pierre de Marsolier demanda :

— Il y a du pétrole en Syrie ?

— Pardi ! Où il y a du sel, il y a du pétrole... Malheureusement, défense d'y toucher. Pour mon compte, j'ai demandé trois fois une concession et chaque fois on m'a fait comprendre... Mais tout cela ne vous intéresse pas, vous qui voyagez pour votre plaisir.

Pourtant, un moment plus tard, et comme malgré lui, le Montmartrois revint à ses rancœurs :

— C'est à croire, dit-il, qu'on n'a donné le mandat sur la Syrie à la France qu'à la seule condition qu'elle ne s'occuperait pas du pétrole qu'il y a dans le sol ! Et Dieu sait, pourtant, s'il y en a !

Marsolier devait faire effort sur lui-même pour cacher l'intérêt qu'il attachait aux paroles de son interlocuteur. Une première constatation s'imposait à son esprit : tout le monde ici, était au courant des gisements pétrolifères. C'était le secret de Polichinelle, et il souriait en pensant au ton mystérieux qu'avait pris Rivière, son patron, en lui exposant le but de sa mission.

D'autre part, l'opinion de tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressaient à ces questions, concordaient étrangement : Henri Barrault, le premier, l'avait mis en garde. « Touchez à tout ce que vous voudrez en Syrie, sauf au pétrole », avait-il dit. Et maintenant, ce professionnel de la prospection minière qui lui contait ces déboires.

Pourtant, et en dépit de ces prémices peu favorables, Marsolier décida d'en savoir davantage. N'avait-il pas auprès de lui quelqu'un qui pouvait le renseigner de façon exacte ?

— Je suis un peu versé, dit-il, dans ces questions minières. Vous avanciez, tout à l'heure, que là où il y a du sel, il y a du pétrole. C'est spécial aux terrains de la Syrie, sans doute ? Car ailleurs... Voyez la Roumanie, par exemple ?

— Je ne vais pas vous faire un cours, répondit le Montmartrois. Vous savez que le pétrole, ou plutôt la réunion d'hydrocarbures qui forme l'huile, se trouve à l'état d'imprégnation dans les roches poreuses enrobées elles-mêmes dans les terrains formés de couches d'argile et de sable. L'argile étant imperméable, l'huile se trouve ainsi retenue dans les couches intermédiaires. Or, on a remarqué que la formation de ces hydrocarbures se fait plus volontiers dans les terrains également imprégnés de sel, lits d'anciens lacs asséchés qui communiquaient avec la mer.

— Je savais cela, dit Marsolier. Mais ce que j'ignorais, précisément dans le cas de la Syrie, c'est que sel et pétrole voisinassent.

— Je vous l'ai dit : à plusieurs reprises déjà, j'ai découvert des gisements. Je suis certain que si j'avais fait forer à dix mètres, j'aurais ramené des échantillons de terre suintant d'huile. Par instants, ça affleurait.

— Et vous n'avez pas fait ces forages ?

— Parce que je savais qu'on ne me donnerait pas la concession. A quoi bon engager des frais, lorsqu'on sait que c'est de l'argent perdu !

— Evidemment... Et d'autres n'ont pas essayé ?

— D'autres sont venus, ont fait des démarches à Beyrouth et ont repris le premier bateau pour l'Europe. Mais... vous paraissez vous intéresser à ces histoires ?

— Qui sait ! dit Marsolier.

— Je vous souhaite bien du plaisir.

L'homme fouilla dans sa valise et en sortit un tas de papiers officiels adressés à M. Rémi Guénot.

— Voulez-vous être convaincu, dit-il. Voilà le dossier. Tout cela m'est adressé, car Rémi Guénot, c'est moi.

— C'est juste, nous ne nous sommes pas présentés, répondit Pierre en tendant sa carte au Montmartrois.

— Oh ! oh ! fit celui-ci. « Attaché à la Compagnie des Recherches Minières » !

— Ecoutez, Monsieur Guénot, jouons cartes sur table : je suis en Syrie pour le pétrole.

— Vous voulez que je vous en trouve ? proposa Guénot.

— Inutile ! je l'ai... J'ai une option...

— ...« que vous ne lèverez jamais » ! affirma avec force le prospecteur. Jamais ! Croyez-en un vieux de la brousse.

— C'est possible, dit Marsolier. Il n'empêche qu'en attendant cette déconvenue, il faut que je rejoigne mon terrain. Ma tâche, à moi, ne consiste qu'à voir de mes yeux le gisement. Le reste ne me regarde pas... Ce qu'il me faudrait, pour l'instant, c'est un homme comme vous. Ça vous va ? Je vous embauche !

— Vous êtes bien confiant.

(A suivre).